Rapport de la réunion du **Conseil d’administration** de la FAL du

**lundi 20 juin 2022 à 19:30h**

à la salle de réunion de la Maison des Sports (COSL).

**Présences :**

Erny Mattiussi 1er Vice-président

JC Weber secrétaire général

Jean Lorang trésorier

Marc Bosseler membre

Stieber Armand membre

**Excusés :**

Arny Weber 2ème Vice-Président

Claude Eschette membre

Ewerling Marc membre

**Ordre du jour :**

1. **Ratification du rapport de la réunion du CA du 25 avril 2022**

 Le rapport est approuvé sans observations.

1. **Relation avec ministères et administrations.**
* **Règlement Aéromodélisme** : Rapport A. Stieber, E. Mattiussi

 Le projet de Règlement Ministériel ou Grand-Ducal (A. Stieber et E Mattiussi ne savent pas dire) est en voie d’être proposé au Conseil de Gouvernement et devrait être prêt pour publication au plus tard au 1er janvier 2023. La FAL a insisté sur une limite HAUTEUR de VOL de 300 mètres pour tous les terrains d’aéromodélisme approuvés, sauf pour ceux ou cette limite impacterai sur l’espace aérien réservé.

JC Weber demande à A. Stieber et à Erny Mattiussi de produire un rapport succinct écrit sur les interventions et les résultats obtenus par la FAL dans cette affaire.

* **Règlement Parachutisme** : Rapport Marc Ewerling

Tom Wagner, remplaçant Marc Ewerling, fait remarquer qu’il n’y a pas de progrès dans cette affaire et que René Klensch n’a pas encore réussi à fournir des informations supplémentaires.

La situation au sein du CPL s’aggrave de jour en jour en raison des difficultés de trouver des Responsables sur site ELNT et en raison de l’impossibilité de faire de l’écolage à cause du défaut d’instructeurs agréés par la DAC. Les parachutistes potentiels intéressés émigrent vers des clubs étrangers et ne se présenteront plus comme membres au CPL.

* **Accord Vol Libre – CUMULUX / Armée Luxembourgeoise** : Rapport Marc Bosseler

 Marc Bosseler rapporte qu’un accord entre l’Armée Luxembourgeoise et l’ANA vient d’être signé et devrait être disponible dans +/- 2 à 3 semaines. L’accord prévoit que l’Armée pour demander à l’ANA de clôturer un NOTAM en cours de journée si l’espace aérien réservé DRONES n’est pas utilisé pendant plus de 2 heures. Rob van de Poel prend bonne note de ces informations.

* **Com. Consultative Aéroport Findel** : Rapport C. Lecuit

En raison de l’absence de Carlo Lecuit, délégué de la FAL auprès de cette Commission, il n’y a pas de rapport.

1. **Entrevue avec le Ministre des Sports**

L’entrevue est confirméeen date du 6 juillet à 14 :00 heures au Ministère des Sports

 Les sujets suivants seront proposés au Ministre :

* Lenteur administrative pour les Règlements Para, Aéromodélisme et Plans de vol pour vols transfrontaliers avec A/R (Grenzüberschreitender Flugnahverkehr)
* Financement travaux « balisage » piste à Useldange,
* Situation ELNT à Noertrange

Les membres du Bureau FAL

* Fränk Engel,
* Erny Mattiussi,
* Jean Lorang,
* JC Weber,

feront partie de la délégation qui participera à cette entrevue.

1. **Rapport Finances et cotisations 2022** (Jean Lorang)
* **Situation cotisations 2022**

 Les cotisations des membres sont majoritairement payées.

* **Présentation des projets d’aide au développement retenus.**

 **Aéromodélistes**

Acquisition d’un système de scoring électronique pour les compétitions F3A.

Le projet est approuvé et sera entièrement financé par la FAL. L’équipement restera la propriété de la FAL et sera géré par le secrétariat. Un contrat de mise à disposition de l’équipement sera élaboré par Erny Mattiussi.

* **Aérostation**

Production et distribution d’un clip Vidéo sur l’écolage en vue de l’obtention d’une licence de pilote de ballon à air chaud. Le clip destiné au grand public sera distribué par le LBC et sera à disposition de tous les acteurs de la branche aérostatique de la FAL.

Le projet est approuvé et sera entièrement financé par la FAL.

* **Vol Libre**

Les multiples projets proposés par CUMULUX ne répondent aux critères définis du programme et ne sont pas retenus.

* **Continuation du programme en 2023**

Le CA décide que le programme sera reconduit en 2023 avec un budget de 15,000.- €. Les projets seront à introduire jusqu’au 28 février 2023 au plus tard. Jean Lorang informera les membres sur les projets retenus en 2022 et sur les modalités du programme en 2023.

1. **FAL NEWS – Rappel Licences Sportives**

 Les FAL News 06-22 et 06-22 bis ont été publiés. Un rappel pour les Licences Sportives sera repris dans le FAl-NEWS 07-22.

1. **Ordre du Mérite – Appel de candidatures**

 Un Appel de Candidatures sera publié dan le prochain FAL NEWS.

1. **Diplôme Tissandier (FAI)**

 La nomination de Pit Klein a été confirmée par la FAI.

1. **Rapport Commission Sportive**

 Le rapport est annexé.

1. **Divers**

 Nomination de notre VP FAI jusqu’au 15 août.

 Le CA approuve la candidature de Erny Mattiussi pour la Vice-Présidence de la FAI. Erny devra produire un CV court pour accompagner la nomination.

**La réunion se termine à 21 :10**

22/06/22

Pour la FAL,

*JC Weber*

*Secrétaire Général FAL*